

CHARTRE D'UTILISATION DU SERVICE BEST OF – ENTREPRISES

Préambule

Le service BEST OF est édité par OPCALIA Ile de France 7, rue de Madrid 75008 PARIS (France).

Le directeur de la publication est Monsieur Philippe HUGUENIN-GENIE, Directeur d'OPCALIA Ile de France.

Le site est hébergé par la société Rich Congress.

Principe

BEST OF permet aux entreprises adhérentes à OPCALIA IDF d'envoyer de manière automatique aux organismes de formation pouvant y répondre, une demande en formation via un formulaire. Les organismes de formation sollicités doivent formuler une proposition en retour ou décliner. L'entreprise choisit ensuite la prestation qu'elle souhaite mettre en place. Suite à la réalisation de la formation, les entreprises adhérentes sont invitées à évaluer la prestation de l'organisme de formation qui sera mise en ligne.

Les organismes de formation pourront également mettre en ligne des actualités via des témoignages d'entreprises choisis par OPCALIA IDF.

Cette charte d'utilisation est susceptible d'évoluer, il est donc conseillé aux entreprises adhérentes de se référer régulièrement à la dernière version disponible en permanence sur le site BEST OF.

Conditions d'inscription à BEST OF

La validation de l'inscription de l'entreprise sera effective si il :

- possède un accès internet dont les éventuels coûts sont à sa charge
- est adhérente à OPCALIA IDF
- possède un numéro OPCABOX

L'entreprise signera électroniquement son accord en cliquant sur le bouton "Je m'inscris" et établira ainsi le contrat régissant les relations entre OPCALIA IDF et l'entreprise.

Cette signature électronique vaudra acceptation sans réserve de la présente charte d'utilisation.

La validation de l'inscription n'engage en aucun cas OPCALIA IDF à la prise en charge des formations dispensées par l'organisme de formation.

Conditions d'utilisation

L'entreprise s'engage à n'utiliser les rubriques que pour envoyer des messages et des informations qui sont propres à chaque rubrique. Ainsi, lorsque l'organisme de formation s'engage, sans que la liste ci-après soit limitative, à ne pas : diffamer, abuser, harceler ou menacer quiconque, ni à violer les droits d'autrui tels que par exemple les droits de la personne, le droit à la vie privée, le droit à la dignité humaine, le droit de propriété intellectuelle, les droits d'auteur, ... et de manière générale les droits des personnes et des biens.

L'entreprise est le seul et l'unique responsable des contenus publiés et à ce titre garantit OPCALIA IDF contre tout recours et/ou actions que pourrait intenter toute personne physique ou morale. L'organisme de formation assumera toutes charges et paiements concernant ces dites personnes quelle qu'en soit la cause ou la raison qui pourraient être dus ou réclamés.

Conditions d'exclusion et de radiation

OPCALIA IDF se réserve la possibilité discrétionnaire d'exclure ou de radier de BEST OF une entreprise ne respectant pas les conditions suivantes :

- être adhérent à OPCALIA IDF
- déclarer des données fiables et vérifiables quelles que soient les rubriques du site BEST OF
- répondre, même par la négative, aux propositions des organismes de formation
- évaluer systématiquement les prestations des organismes de formation qui sont réalisées
- respecter en tout point les éléments de cette charte

Données Personnelles

Une fois le formulaire rempli et validé par OPCALIA IDF, chaque organisme de formation se verra attribuer un identifiant et un mot de passe.

L'accès par l'entreprise au service nécessite l'utilisation de l'identifiant et du mot de passe OPCABOX fourni par OPCALIA IDF.

Le mot de passe est personnel et confidentiel. L'entreprise est seul responsable de l'utilisation de son mot de passe. L'entreprise s'engage à conserver secret son mot de passe et à ne pas le divulguer sous quelque forme que ce soit.

L'entreprise s'engage à respecter l'image et la réputation d'OPCALIA IDF et à ne pas se livrer à des déclarations et/ou des actions quelconques portant atteinte à OPCALIA IDF.

De façon générale, l'entreprise s'interdit toute action susceptible d'entraver le bon fonctionnement du site WEB.

Lors de l'utilisation du service, l'entreprise pourra être amené à divulguer des données personnelles le concernant. La collecte de ces informations permettra à OPCALIA IDF d'adopter un mode de gestion individualisé de ses utilisateurs, offrant ainsi aux utilisateurs la possibilité de cibler les besoins de chacun d'entre eux. Sur la base de ces formulaires remplis et de ces informations ainsi obtenues, les utilisateurs donnent leur consentement exprès à l'éventuelle constitution d'un fichier.

OPCALIA IDF s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de mettre en œuvre des mesures techniques et d'organisation pour protéger les données à caractère personnel.

Ces données conserveront un caractère strictement confidentiel sauf autorisation express de l'entreprise ou dans des circonstances très particulières notamment lorsque leur divulgation est nécessaire à l'identification, à l'interpellation ou à la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice ou atteinte à OPCALIA IDF ou à toute autre personne ; c'est-à-dire lorsque OPCALIA IDF se verra légalement contraint de le faire ou lorsque cette démarche sera faite dans l'intérêt des adhérents OPCALIA IDF.

L'entreprise déclare qu'il connaît parfaitement les caractéristiques et les contraintes d'Internet. Il reconnaît notamment qu'il est impossible de garantir que les données que l'entreprise aura transmises via Internet seront sécurisées à 100%. OPCALIA IDF ne pourra être tenu responsable des incidents qui pourraient découler de cette transmission. L'organisme de formation les communique donc à ses risques et périls. Nous ne pouvons qu'apporter l'assurance qu'OPCALIA IDF use de tous les moyens mis à sa disposition pour garantir un maximum de sécurité.

De manière générale, il est recommandé aux entreprises de manier leurs informations personnelles avec beaucoup de prudence; nous rappelons à toutes fins utiles qu'ils restent seuls responsables de leur communication.

Utilisation de BEST OF

L'entreprise s'interdit de "revendre" ou de mettre à disposition d'un tiers et/ou des autres utilisateurs, à titre onéreux et/ou gratuit, le service BEST OF.

Tout message publicitaire, de promotion, de parrainage rémunérant entreprise sous quelque forme que ce soit, est interdit au sein de BEST OF.

OPCALIA IDF peut décider à tout moment de mettre fin à l'un ou à l'ensemble des services cités dans le cadre des présentes ; a fortiori, toutes les modifications nécessaires pourront être apportées sans préavis et sans que l'entreprise dispose d'un recours à l'encontre d'OPCALIA IDF.

Services proposés par des tiers

Le site WEB propose des liens hypertextes donnant accès à d'autres sites web édités et gérés par des tiers.

OPCALIA IDF ne pourrait être tenu responsable directement ou indirectement dans le cas où lesdits sites tiers ne respecteraient pas les dispositions légales et réglementaires tant françaises qu'européennes en vigueur ou à venir, ainsi que des conséquences de ce non-respect.

Indemnisation

L'entreprise s'engage à garantir et indemniser OPCALIA IDF, ainsi que ses représentants, ses salariés, ses partenaires, contre tout dommage, plainte ou demande émanant de tiers consécutif à l'envoi, l'affichage, le téléchargement, la diffusion ou la transmission de contenu par l'entreprise, à l'utilisation de BEST OF, à la violation de la charte d'utilisation, ou des droits d'autrui ou de l'ordre public. Cette garantie couvrant tant les indemnités qui seraient éventuellement versées que les honoraires d'avocat et frais de justice.

Garantie

OPCALIA IDF s'efforce dans la mesure du possible de maintenir accessible BEST OF 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, mais n'est tenu à aucune obligation d'y parvenir.

OPCALIA IDF peut donc interrompre l'accès pour toute raison, notamment technique. OPCALIA IDF n'est en aucun cas responsable de ces interruptions et des conséquences qui peuvent en découler pour l'organisme de formation ou tout tiers.

Il est rappelé qu'OPCALIA IDF peut mettre fin ou modifier les caractéristiques de ces services à tout moment, et cela sans préavis.

Par ailleurs, l'entreprise déclare et garantit qu'il connaît parfaitement les caractéristiques et les contraintes de l'Internet, et notamment que les transmissions de données et d'informations sur l'Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses, qui perturbent l'accès ou le rendent impossibles à certaines périodes.

L'entreprise accepte le fait qu'OPCALIA IDF ou ses fournisseurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables de tout dommage matériel et/ou immatériel et/ou direct et indirect de quelque nature que ce soit et/ou découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser BEST OF.

OPCALIA IDF n'est en aucun cas responsable, sans que cette liste soit limitative : du contenu des services consultés et de manière générale de toutes informations et/ou données diffusées sur les services consultés; de la transmission de toute données et/ou informations sur Internet; de toute perte de bénéfices, interruption d'activité, pertes de données ou autre perte de nature pécuniaire.

Par ailleurs, tout matériel téléchargé et/ou obtenu, de quelque manière que ce soit lors de l'utilisation de BEST OF, l'est aux risques et périls de l'entreprise et OPCALIA IDF ne saura aucunement être responsable des dommages, pertes de données subis par leur ordinateur.

Il appartient à l'entreprise de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus circulants sur le réseau Internet.

OPCALIA IDF ne pourra être tenu responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre de l'entreprise et/ou de ses préposés du fait de l'usage de BEST OF.

L'entreprise est responsable envers OPCALIA IDF et/ou les tiers de tout préjudice matériel et/ou immatériel et/ou direct et indirect de quelque nature que ce soit causé par l'utilisateur et/ou ses préposés lors de l'utilisation de BEST OF. En particulier, la responsabilité d'OPCALIA IDF ne saurait être engagée en cas de piratage total ou partiel du site et des dommages que ce piratage pourrait entraîner à l'égard de l'organisme de formation ou à l'égard d'un tiers.

BEST OF peut contenir des conseils et des informations qui peuvent eux-mêmes contenir des inexactitudes, des omissions, des lacunes, des informations dépassées.

OPCALIA IDF décline toute responsabilité quant à ces contenus et ne garantit pas la véracité ni l'exhaustivité de ces informations. Ces informations n'engagent en rien la responsabilité d'OPCALIA IDF sur la qualité réelle ou supposée des produits ou des services annoncés sur le site.

Propriété intellectuelle et droits d'auteur

OPCALIA DF est propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle tant sur la structure que sur le contenu de BEST OF ou a acquis régulièrement les droits permettant l'exploitation de la structure et du contenu, sans aucune limitation.

OPCALIA IDF concède à l'entreprise le droit d'utiliser BEST OF.

Sous réserve des droits concédés ci-dessus à l'entreprise, il est notamment interdit de copier, reproduire, représenter, modifier et/ou exploiter, de quelque façon que ce soit et à quelque fin que ce soit, tout ou partie de la structure et du contenu de BEST OF.

Tout téléchargement, dès lors qu'il n'est pas explicitement permis, est formellement interdit; tout téléchargement abusif qui serait constaté pourrait entraîner de la part d'OPCALIA IDF et/ou de tout tiers concerné la prise de sanctions qui se révéleraient appropriées, notamment en cas de violation des droits de la propriété intellectuelle.

Droit compétent

Le présent règlement est soumis au droit français.

En cas de litige, seuls les tribunaux de la commune du siège d'OPCALIA IDF sont compétents.